

FORMATION DISCIPLINAIRE

Initiation aux instruments de l'harmonie I et II (3)

Initiation aux techniques de base des instruments à vent (bois et cuivres) et de percussion par la pratique instrumentale. Choix de répertoire, planification, évaluation. Écoute pédagogique : diagnostics et solutions. Organisation de l'enseignement instrumental. Travaux spécialisés pour chaque instrument.

Initiation à la direction I et II (3)

Initiation aux techniques de base de la direction; examen de partitions instrumentales et chorales; exploration de la gestique, organisation des répétitions, préparation de matériel didactique, introduction au rôle de chef.

Petits et grands ensembles (6)

Ces cours donnent à l'étudiant une formation pratique dans un ensemble de type traditionnel (orchestre, harmonie, chorale) ou de jazz (jazz vocal, stage band). Le répertoire est choisi pour sa valeur pédagogique et esthétique en tenant compte du niveau général des participants. Les étudiants y sont formés en fonction des exigences et conditions de travail en vigueur dans les ensembles professionnels de même type.

Formation auditive

À la fin des cours, l'étudiant devra :

- lire un texte rythmique incluant quelques aspects graphiques de la musique du XX^e siècle dans toutes les mesures avec des changements de tempo et de mesure;
- chanter et reproduire tous les intervalles dans des textes atonaux simples; toutes les tonalités majeures et mineures; modes grégoriens, gammes pentatoniques, gammes par ton;
- reconnaître à l'audition des accords de quartes et quintes superposées, des accords majeurs-mineurs;
- écrire une dictée jusqu'à trois voix, une dictée d'accords sur la même note de basse et chanter un texte mélodique modulant aux tons éloignés en clés de Sol et de Fa, dans les tonalités et mesures étudiées.

Harmonie (4)

Aperçu des neuvièmes de dominante; aperçu de l'écriture harmonique pour médium instrumental; choral vocal dans le style de J.-S. Bach (301 94). Neuvième de dominante; altérations, harmonie chromatique : sixtes italienne, française et allemande; autre notes étrangères; pédales; basse non chiffrées; écriture imitative; éléments de style baroque, classique (302 94).

Contrepoint (4)

prendre conscience du phénomène contrapuntique dans sa globalité. Étudier et comprendre — par le biais d'exercices créatifs — la mélodie : sa directionnalité, son équilibre, son unité, son phrasé, la signification de chacune des ses composantes, le rôle de chaque note vis-à-vis des autres, étude du temps musical.

M0530194 : contrepoint tonal rigoureux à deux voix, dans les cinq espèces. Aperçu de la mélodie grégorienne et de la polyphonie du XVI^e siècle. **M0530294** : contrepoint rigoureux, tonal et modal à trois voix, dans les cinq espèces. Expérimentation du contrepoint imitatif : canon, invention, etc.

Analyse (8)

Principes d'organisation de la musique tonale. Rôle de l'harmonie dans l'articulation de la forme. Éléments de continuité : répétition, séquence, imitation, variation, développement, contraste, retour. Phrase musicale et combinaisons de phrases; la cadence, le membre de phrase et la phrase, la période, le regroupement de phrases, les formes « lied ». Petites formes de la musique instrumentale : formes binaires et ternaires, menuet et scherzo et variations (30194). Grandes formes de la musique instrumentale : sonate, rondo, rond-sonate, 1^{er} mouvement de concerto (baroque et classique), les formes libres. Formes contrapuntiques, la fugue. Formes de la musique vocale (30294). Étude de l'élargissement du système tonal (impressionnisme, pandiatonisme, etc.) ou la musique de Debussy à 1945 (30394). Les musiques atonale, dodécaphonique et sérielle, les musiques plus récentes (aléatoires, minimalistes, etc.) ou la musique de 1945 à aujourd'hui (30494).

Histoire de la musique (6)

situer la musique comme phénomène de culture, de civilisation et de société en évolution, incluant les aspects pertinents à la musique canadienne et québécoise. Situer et caractériser les compositeurs

majeurs et leur œuvre dans cette évolution. Approfondir la connaissance des éléments stylistiques propres à chaque époque. Être capable d'établir et d'exploiter une bibliographie sur un sujet donné. Être capable de présenter des exposés écrits ou oraux en référence aux objectifs précédents.

301-94 : de l'Antiquité à la Renaissance

302-94 : du baroque à la période classique

303-94 : le romantisme

304-94 : le XX^e siècle

Cours de la spécialité choisie (21 crédits)

- piano
- clavecin
- orgue
- guitare
- saxophone
- instrument d'orchestre

Comprend des exercices techniques, les études et les répertoires par époque.